Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Actualités OFS

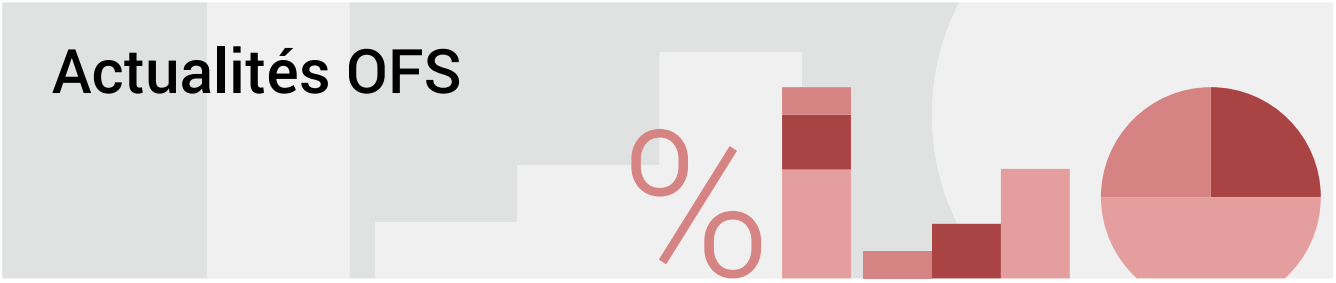

15 Éducation et science

Neuchâtel, octobre 2025

Rapport thématique sur les diplômés des hautes écoles des années 2016 et 2018, cinq ans après l'obtention du diplôme

Stages après les études

Parmi les personnes diplômées d'une haute école en 2016 ou en 2018, 23% avaient effectué un stage dans les cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Les titulaires d'un master d'une haute école universitaire (master HEU) ont été particulièrement nombreux à effectuer un stage — leur proportion était de 36%, soit nettement plus élevée que celle des titulaires d'un bachelor d'une haute école spécialisée (bachelor HES : 16%) et des titulaires d'un diplôme d'enseignement d'une haute école pédagogique (diplômes d'enseignement HEP : 5%).

Le taux de personnes effectuant un stage après l'obtention d'un diplôme d'une haute école varie fortement selon la filière d'études. C'est parmi les titulaires d'un master HEU en Droit qu'il est le plus élevé, atteignant 80%. La part des personnes ayant fait un stage après leurs études est également élevée (entre 40 et 52%) dans les groupes de domaines d'études des HEU Sciences humaines et sociales, Interdisciplinaire et autre, ainsi que dans les domaines d'études des HES Linguistique appliquée, Design et Agriculture et économie forestière.

Le groupe de domaines d'études Droit occupe une position particulière en ce qui concerne ce taux et les caractéristiques des stages, étant donné qu'il faut en avoir effectué plusieurs de longue durée dans des tribunaux, des cabinets d'avocats ou l'administration pour pouvoir se présenter à l'examen d'avocat ou de notaire. L'exclusion du Droit des analyses conduit à une diminution du taux de stages de 36 à 29% parmi les titulaires d'un master HEU, et de 23 à 19% parmi l'ensemble des personnes diplômées d'une haute école. Parmi ces derniers, Droit exclu, 13% n'ont effectué qu'un stage après leurs études, 4% en ont accompli deux et 2% trois ou plus. La durée totale des stages était inférieure à sept mois pour 9% des personnes diplômées ; elle était comprise entre sept et douze mois pour 7% des personnes interrogées et supérieure à douze mois pour 3% d'entre elles. 15% des titulaires d'un diplôme d'une haute école ont effectué des stages rémunérés et 4% ont effectué au moins un stage non rémunéré.

Neuf personnes sur dix ont déclaré qu'elles réitéreraient l'expérience. Ces stages se sont avérés utiles avant tout pour acquérir de l'expérience professionnelle et de nouvelles compétences, mais aussi pour trouver un emploi.

En comparaison des personnes qui n'ont pas fait de stage après la fin des études, la situation professionnelle cinq ans après l'obtention du diplôme des personnes qui en ont effectué un est tendanciellement moins favorable, notamment en termes de revenu, d'adéquation de l'emploi au contenu de la formation ou encore d'exercice d'une fonction de cadre.

Bien que le taux de stages soit globalement bas en Suisse[1], les stages jouent un rôle important dans le domaine des hautes écoles. Selon l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiants (SSEE) 2020, 38% des étudiants d'une haute école ont effectué au moins un stage pendant leurs études[2]. Depuis un certain temps, plus aucune donnée n'a été publiée sur le taux de stages et les caractéristiques des stages post-études. Des questions supplémentaires comparables à celles de la SSEE ont donc été ajoutées au questionnaire de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles à partir de 2021, afin de compléter et d'actualiser les informations sur les stages dans le domaine des hautes écoles.

[1] Les résultats de l'enquête suisse sur la population active montrent que moins de 1% des personnes actives occupées ont effectué un stage rémunéré en 2023.

[2] OFS SSEE (2023) : Les stages durant les études – Rapport thématique de l'enquête 2020 sur la situation sociale et économique des étudiants

La présente analyse renseigne sur la fréquence des stages effectués après les études et sur leurs caractéristiques (nombre, durée, rémunération). Elle rend également compte de ce que les titulaires d'un diplôme d'une haute école déclarent avoir retiré de ces stages. Elle aborde également la question de savoir si les personnes ayant effectué un stage ont une situation différente sur le marché du travail que celles qui n'en ont pas fait, cinq ans après l'obtention du diplôme. L'annexe A1 contient des informations détaillées sur l'enquête et la population étudiée.

1 Fréquence et caractéristiques des stages post-études

1.1 Fréquence des stages post-études

Parmi les titulaires d'un diplôme d'une haute école, 23%[3] ont effectué un stage au cours des cinq premières années suivant la fin de leurs études. C'était le cas de 36% des titulaires d'un master HEU, de 16% des titulaires d'un bachelor HES et de 5% des personnes diplômées d'une HEP[4].

Stage après les études: définition
Les personnes interrogées ont été invitées à indiquer si elles avaient effectué un stage rémunéré ou un stage non rémunéré depuis l'obtention de leur diplôme d'une haute école, même si le stage avait commencé avant et s'était poursuivi après la fin des études. Elles pouvaient répondre par oui ou par non.

Fréquence des stages post-études
La fréquence des stages post-études correspond à la proportion des personnes diplômées d'une haute école ayant effectué au moins un stage dans les cinq années après l'obtention du diplôme. Les personnes résidant ou travaillant à l'étranger ne sont pas prises en compte.

Parmi les titulaires d'un master HEU, le taux de personnes ayant effectué un stage après leurs études varie fortement selon le groupe de domaines d'études: il est de 80% parmi les titulaires d'un master en droit, ce qui s'explique par le fait que les stages post-études font partie intégrante de la formation d'avocat ou de notaire. Si l'on exclut le groupe de domaines d'études Droit, la fréquence des stages post-études passe de 36 à 29% pour les masters HEU. Parmi les titulaires d'un master HEU des groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales, Interdisciplinaire et autre, Sciences exactes et naturelles et Sciences économiques, entre 29 et 41% ont effectué un stage après avoir décroché leur diplôme. Les fréquences les plus faibles ont été observées chez les titulaires d'un master HEU en Sciences techniques (15%) et en Médecine et pharmacie (7%)[5].

Les proportions varient aussi fortement entre les domaines d'études chez les titulaires d'un bachelor HES. Dans certains de ces domaines, les intervalles de confiance sont toutefois très larges en raison du faible nombre de cas. Le taux de stages tend à être nettement supérieur à la moyenne HES (16%) dans les domaines d'études Linguistique appliquée (52%), Design (45%), Agriculture et économie forestière (41%), Chimie et sciences de la vie (32%) et Économie et services (21%). Il est en revanche bien

Fréquence des stages après les études selon le type de haute école, le groupe de domaines d'études HEU et le domaine d'études HES[1]

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2016 et 2018

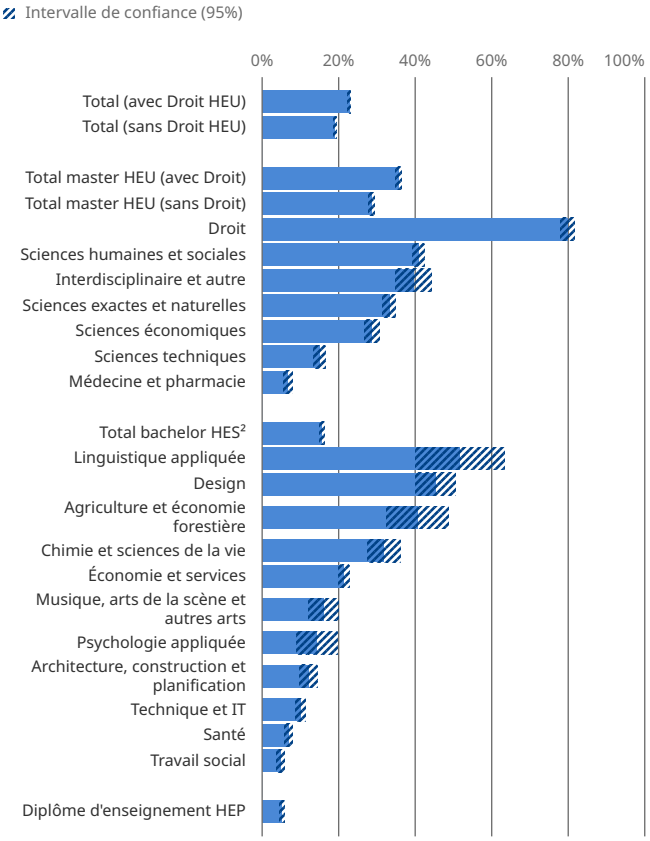

[1] Le domaine d'études Sport n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.
[2] Pour les domaines d'études Psychologie appliquée, Musique, arts de la scène et autres arts et Sport, les diplômes de master ont été inclus au lieu des diplômes de bachelor.

État des données: 13.10.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03.10
© OFS 2025

[3] voir A1 Remarques méthodologiques pour une définition précise de la population étudiée

[4] Pour de plus amples informations: 83% des personnes immatriculées dans une HEP ont déclaré avoir déjà effectué un stage pendant leurs études, contre 33% de celles immatriculées dans une HEU ou une HES (voir OFS, SSEE (2023), p. 2).

[5] La part des personnes ayant effectué au moins un stage au cours de leurs études était supérieure à la moyenne pour les HEU (33%) dans les groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie (56%) et Sciences techniques (44%; cf. OFS, SSEE 2023, p. 3).

plus bas que la moyenne HES chez les titulaires d'un bachelor HES des domaines Travail social (5%), Santé (7%), Technique et IT (10%) ou Architecture, construction et planification (12%)[6].

Parmi les titulaires d'un diplôme d'une HEU ou d'une HES, les femmes effectuent plus souvent des stages après leurs études que les hommes (master HEU : femmes : 40% ; hommes : 31% ; bachelor HES : femmes : 18% ; hommes : 14%). On observe des différences significatives selon le sexe dans les groupes de domaines d'études HEU Sciences exactes et naturelles, Sciences techniques, Interdisciplinaire et autre, ainsi que dans les domaines d'études HES Architecture, construction et planification, Technique et IT et Économie et services (voir AT 1 en annexe).

1.2 Caractéristiques des stages post-études

Nombre et durée totale

La fréquence des stages post-études est présentée ci-dessous selon le nombre et la durée totale. Les pourcentages se rapportent au total des personnes diplômées des hautes écoles.

Nombre de stages post-études
Les personnes diplômées ont été interrogées sur le nombre de stages, rémunérés ou non, qu'elles avaient effectués après l'obtention de leur diplôme et jusqu'au moment de l'enquête. Quatre catégories ont été définies selon le nombre total de stages :
- 1 stage
- 2 stages
- 3 stages
- > = 4 stages

Durée totale des stages post-études
Il leur a également été demandé d'indiquer la durée en mois de leurs stages rémunérés ou non rémunérés. Trois catégories de durée ont été définies :
- 1 à 6 mois
- 7 à 12 mois
- > 12 mois

Par souci de simplification, le nombre et la durée totale des stages post-études, ventilés par groupe de domaines d'études HEU et par domaines d'études HES, sont répartis dans deux catégories seulement (nombre : «un stage»/«plusieurs stages» ; durée totale : «< = 12 mois»/«> 12 mois»).

Sur l'ensemble des personnes diplômées des hautes écoles, 14% ont effectué un seul stage après leurs études et 9% en ont accomplis plusieurs. Par ailleurs, 6% en avaient fait deux, 2% trois et 1% quatre stages ou plus. Quel que soit le diplôme obtenu, la plupart des personnes interrogées ont effectué un seul stage après leurs études. En effet, 20% des titulaires d'un master HEU ont accompli un seul stage après leurs études et 16% en ont effectué plusieurs (10% : deux stages ; 4% : trois stages ; 2% : quatre stages ou plus). Parmi les titulaires d'un bachelor HES, 11% ont entrepris un seul stage après leurs études et 4% seulement ont effectué plusieurs stages, parmi lesquels 3% en ont accompli deux. Chez les titulaires d'un diplôme d'enseignement d'une HEP, 3% ont effectué un seul stage, 1% deux stages et 1% trois stages ou plus.

Sur l'ensemble des personnes diplômées d'une haute école, 9% ont effectué des stages courts d'une durée totale d'un à six mois, 7% étaient en stage pendant une durée totale moyenne de sept à douze mois et 7% pendant plus de douze mois au total. Les titulaires d'un master HEU ont non seulement enregistré le taux de stages le plus élevé (36%), mais aussi la plus forte proportion de stages d'une durée totale supérieure à douze mois (14%). Parmi les personnes ayant décroché un bachelor HES ou un diplôme d'enseignement d'une HEP, lesquelles affichaient des taux de stages nettement plus bas, la part des stages de longue durée était de respectivement 2 et 0,5%.

Les titulaires d'un master HEU en Droit occupent une position particulière tant pour le taux de stages que le nombre et la durée totale des stages post-études[7] : 56% de ces personnes ont accompli plusieurs stages après leurs études et pour 61% d'entre elles, leur durée totale dépassait douze mois. Si l'on exclut les personnes diplômées en Droit, la part des stages multiples passe dans l'ensemble de 9 à 6% et celle des stages d'une durée totale supérieure à douze mois de 7 à 3%[8]. Chez les titulaires d'un master HEU, la proportion de stages multiples passe de 16 à 9% et la proportion de stages d'une durée totale supérieure à douze mois de 14 à 6%.[9]

[6] Le taux de stages était plus élevé que la moyenne HES (33%) chez les personnes diplômées HES des domaines d'études Santé (82%) et Travail social (64%). L'exemple du domaine d'études Technique et IT, dans lequel les stages sont rares aussi bien pendant (15%) qu'après les études (10%), montre qu'il n'y a pas systématiquement de lien entre les stages suivis avant et ceux accomplis après les études (cf. OFS, SSEE 2023 : p. 3).

[7] Pour être admis à l'examen d'avocat, les titulaires d'un diplôme en Droit doivent avoir effectué trois stages dans différentes instances du système juridique (p. ex. cabinet d'avocat, tribunal, administration) pour une durée totale de dix-huit mois.

[8] Si l'on considère la part des stages d'une durée totale supérieure à douze mois selon le nombre de stages, on constate que 0,7% des personnes diplômées ont effectué un seul stage tandis que 2,7% en ont accompli plusieurs.

[9] Si l'on ne tient compte que des personnes diplômées ayant effectué un stage après l'obtention de leur diplôme (voir AT 2 en annexe), la part des stages d'une durée totale supérieure à douze mois est nettement plus élevée pour les titulaires d'un master HEU (39% Droit inclus, 21% sans le Droit) que pour les titulaires d'un bachelor HES (13%) et les personnes diplômées d'une HEP (10%). La part de stages multiples est plus élevée chez les personnes diplômées d'une HEP (43%) et chez les titulaires d'un master HEU (44% Droit inclus, 33% sans le Droit) que chez les titulaires d'un bachelor HES (28%).

Nombre et durée totale des stages après les études selon le type de haute école (pourcentage par rapport au total des diplômés)

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2016 et 2018

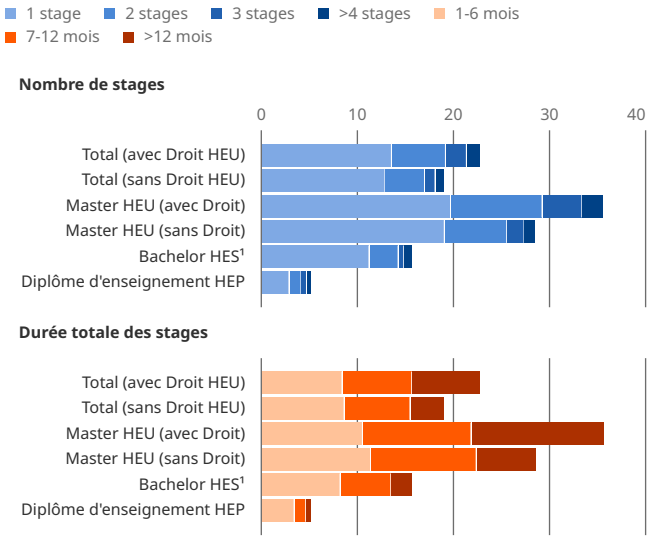

¹ Pour les domaines d'études Psychologie appliquée, Musique, arts de la scène et autres arts et Sport, les diplômes de master ont été inclus au lieu des diplômes de bachelor.

État des données: 13.10.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03.11
© OFS 2025

Nombre et durée totale des stages après les études selon le groupe de domaines d'études HEU (pourcentage par rapport au total des master HEU)

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2016 et 2018

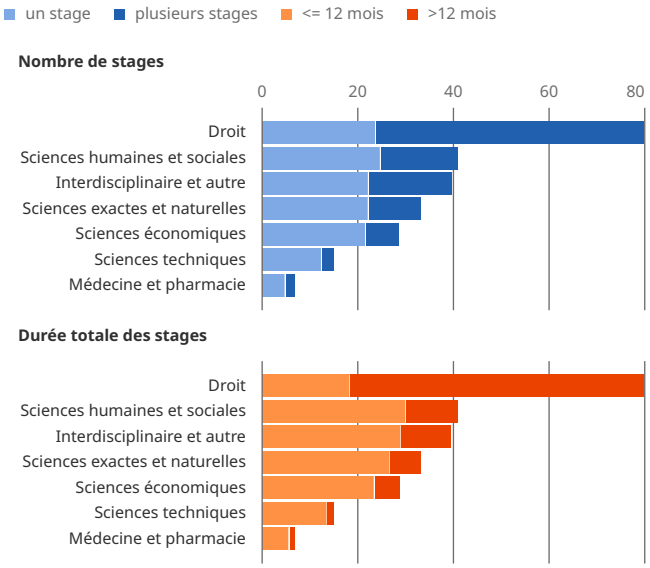

État des données: 13.10.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03.12
© OFS 2025

Par rapport aux personnes diplômées en Droit, la part des personnes ayant fait plusieurs stages ou des stages d'une durée totale supérieure à douze mois est nettement plus faible dans les autres groupes de domaines d'études HEU. Le taux de stages multiples est cependant bien plus élevé dans les groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales ainsi que Interdisciplinaire et autre, où il atteint respectivement 16 et 17%, que dans les autres groupes, où il se situe entre 11% (Sciences exactes et naturelles) et 2% (Médecine et pharmacie).

C'est aussi dans les groupes Sciences humaines et sociales et Interdisciplinaire et autre que la proportion de personnes ayant effectué des stages pour une durée totale supérieure à douze mois est la plus marquée (respectivement 11 et 10%). Atteignant 6% dans les Sciences exactes et naturelles et 5% dans les Sciences économiques, elle est la plus faible dans les groupes de domaines d'études Sciences techniques et Médecine et pharmacie, où elle atteint 1%.

Parmi les titulaires d'un bachelor HES, 4% ont effectué plusieurs stages après leurs études. La part de ceux ayant accompli plusieurs stages est nettement plus élevée dans les domaines Design (21%), Linguistique appliquée (17%), Chimie et sciences de la vie (12%) ainsi que Musique, arts de la scène et autres arts (8%).

Quant à la proportion de titulaires d'un bachelor HES ayant été en stage pendant plus de douze mois après leurs études, elle était de 2%. Elle était aussi clairement supérieure à la moyenne dans les domaines Linguistique appliquée (15%), Design (8%) ainsi que Chimie et sciences de la vie (6%).

Comme présenté au chapitre 1.1, le taux de stages était plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans certains domaines. Pour savoir si les femmes effectuent plus souvent plusieurs stages ou des stages plus longs après leurs études que les hommes, les analyses se basent non pas sur l'ensemble des personnes diplômées d'une haute école, mais uniquement sur celles ayant effectué un stage après leurs études du degré tertiaire (voir AT 2 en annexe). Chez les titulaires d'un master HEU, la comparaison entre les femmes et les hommes ne fait ressortir aucune différence significative dans les groupes de domaines d'études pour ce qui est du nombre et de la durée totale des stages. Parmi les titulaires d'un bachelor HES, la proportion de personnes ayant accompli plusieurs stages après leurs études était plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans les domaines Architecture, construction et planification de même que Technique et IT. La proportion de stages d'une durée totale

Nombre et durée totale des stages après les études selon le domaine d'études HES[1] (pourcentage par rapport au total des bachelor HES[2])

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2016 et 2018

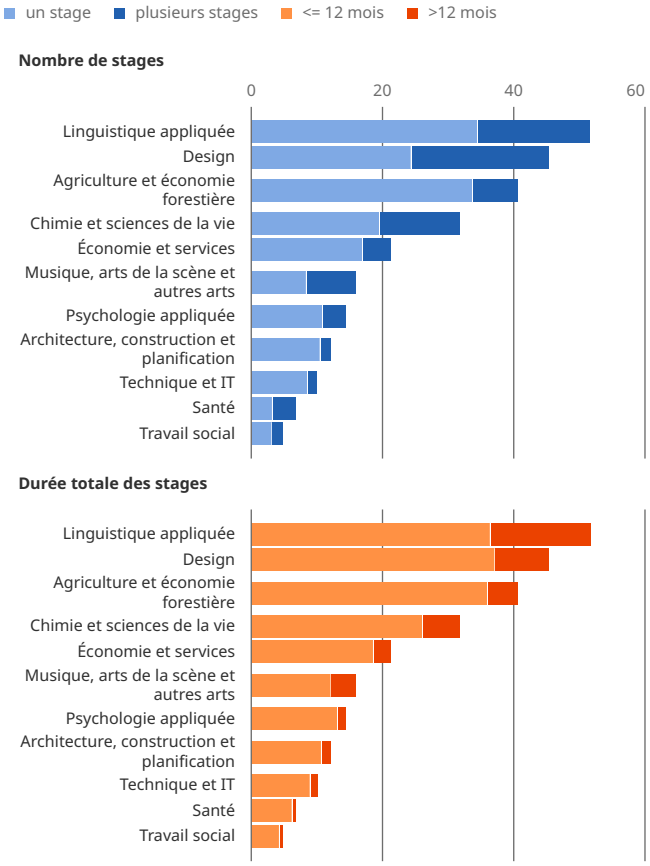

[1] Le domaine d'études Sport n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.
[2] Pour les domaines d'études Psychologie appliquée, Musique, arts de la scène et autres arts et Sport, les diplômes de master ont été inclus au lieu des diplômes de bachelor.

État des données: 13.10.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03.13
© OFS 2025

de plus de douze mois était également plus marquée chez les femmes que chez les hommes dans les domaines Technique et IT ainsi que Design.

Rémunération des stages post-études

Depuis sa révision, l'enquête sur les diplômés des hautes écoles fournit pour la première fois des informations sur la proportion de stages non rémunérés effectués après les études.

Rémunération des stages post-études
Les personnes diplômées d'une haute école ont été interrogées sur la rémunération des stages. Certaines personnes ayant effectué plusieurs stages qui n'étaient pas forcément tous rémunérés, trois catégories ont été définies:
- rémunéré
- rémunéré et non rémunéré
- non rémunéré

Pour la présentation des résultats par groupe de domaines d'études HEU ou domaines d'études HES, seules deux catégories sont représentées: «au moins un stage non rémunéré» et «stages rémunérés».

Parmi les personnes diplômées d'une haute école, 19% ont déclaré avoir fait des stages rémunérés, 2% des stages rémunérés et d'autres non rémunérés et 2% uniquement des stages non rémunérés. La part de celles qui ont accompli au moins un stage non rémunéré après leurs études représente donc 4%. C'est chez les personnes diplômées d'une HEP et les titulaires d'un master HEU que la part des stages exclusivement non rémunérés était la plus élevée, atteignant environ 3%. La proportion de personnes ayant effectué tant des stages rémunérés que de stages non rémunérés est plus importante chez les titulaires d'un master HEU (3%). Elle s'élève à environ 1% tant chez les personnes ayant un bachelor HES que celles diplômées d'une HEP. Alors que 5% des titulaires d'un master HEU ont accompli au moins un stage non rémunéré après leurs études, c'était le cas d'environ 3% des titulaires d'un bachelor HES et des personnes diplômées d'une HEP. Si l'on exclut les titulaires d'un master HEU en Droit, la part des stages rémunérés diminue, mais pas celle des stages non rémunérés.

Rémunération des stages après les études selon le type de haute école (pourcentage par rapport au total des diplômés)

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2016 et 2018

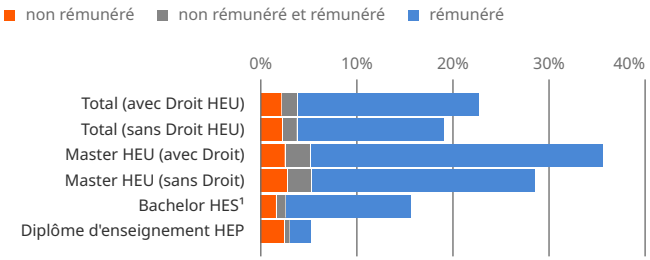

[1] Pour les domaines d'études Psychologie appliquée, Musique, arts de la scène et autres arts et Sport, les diplômes de master ont été inclus au lieu des diplômes de bachelor.

État des données: 13.10.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03.14
© OFS 2025

Parmi les titulaires d'un master HEU, c'est dans les domaines d'études Interdisciplinaire et autre (14%) et Sciences humaines et sociales (10%) que la part des personnes ayant effectué au moins un stage non rémunéré après leurs études était la plus élevée. Dans les autres groupes de domaines d'études, la part correspondante se situait entre 1,5% (Sciences techniques) et 5% (Sciences exactes et naturelles).

Rémunération des stages après les études selon le groupe de domaines d'études HEU (pourcentage par rapport au total des master HEU)

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2016 et 2018

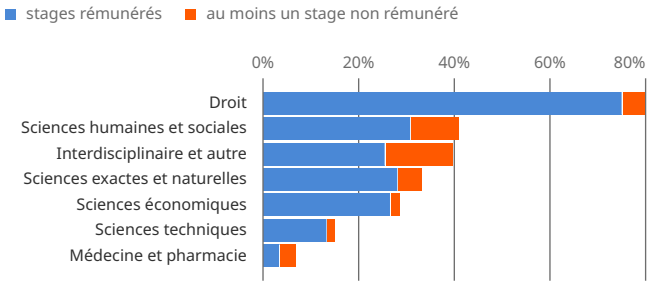

État des données: 13.10.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03.15
© OFS 2025

Par rapport à la moyenne, c'est parmi les titulaires d'un bachelor HES en Design et les personnes ayant un master HES en Musique, arts de la scène et autres arts que la part des personnes ayant effectué au moins un stage non rémunéré après leurs études était la plus élevée (8% dans les deux cas). La proportion était inférieure à la moyenne dans les domaines d'études Architecture, construction et planification, Technique et IT ainsi qu'Économie et services, atteignant entre 1 et 2%.

L'analyse n'a fait ressortir aucune différence sexospécifique de rémunération des stages, que ce soit dans les groupes de domaines d'études HEU, ou les domaines d'études HES (voir AT 2 en annexe).

Rémunération des stages après les études selon le domaine d'études HES[1] (pourcentage par rapport au total des bachelor HES[2])

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2016 et 2018

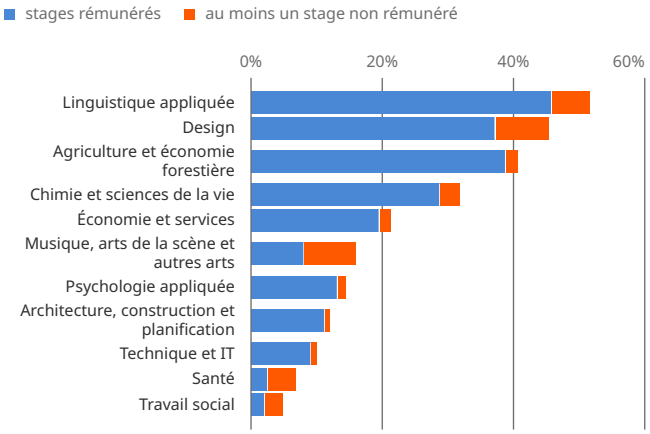

[1] Le domaine d'études Sport n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.
[2] Pour les domaines d'études Psychologie appliquée, Musique, arts de la scène et autres arts et Sport, les diplômes de master ont été inclus au lieu des diplômes de bachelor.

État des données: 13.10.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03.16
© OFS 2025

1.3 Récapitulatif

Environ une personne diplômée d'une haute école sur quatre a effectué un stage après ses études. Le taux de stages post-études varie fortement selon la discipline étudiée. C'est parmi les titulaires d'un master HEU en Droit qu'il est le plus élevé, atteignant 80%. La part des personnes ayant fait un stage après leurs études est également élevée (entre 40 et 52%) dans les groupes de domaines d'études des HEU Sciences humaines et sociales, Interdisciplinaire et autre, ainsi que dans les domaines d'études des HES Linguistique appliquée, Design et Agriculture et économie forestière.

Parmi les personnes diplômées, 14% ont effectué un seul stage, 16% ont accompli un ou plusieurs stages d'une durée totale inférieure à douze mois et 19% ont fait un stage rémunéré. Elles étaient 7% à avoir effectué un stage d'une durée totale supérieure à douze mois, 9% à avoir fait plusieurs stages et 4% à avoir fait au moins un stage non rémunéré.

C'est surtout en Droit que les stages d'une durée totale de plus de douze mois (61%) et les stages multiples (56%) après les études sont les plus répandus. Il est par ailleurs plus fréquent d'effectuer un stage d'une durée totale supérieure à douze mois après des études de master HEU en Sciences humaines et sociales (11%) et dans le groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autre (10%) ainsi qu'après l'obtention d'un bachelor HES en Linguistique appliquée (15%) et en Design (8%). C'est également dans ces disciplines que les proportions de stages multiples sont les plus élevées (plus de 16%). En outre, la proportion de personnes ayant effectué au moins un stage non

rémunéré après leurs études est la plus élevée chez les titulaires d'un master HEU des groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales (10%) et Interdisciplinaire et autre (14%), chez les personnes ayant obtenu un bachelor HES du domaine Design (8%) et celles ayant un master HES en Musique, arts de la scène et autres arts (8%).

2 Évaluation des stages post-études

2.1 Personnes qui feraient à nouveau un stage post-études

Afin de pouvoir procéder à une évaluation globale des stages après les études, il a été demandé aux personnes diplômées si, rétrospectivement, elles opteraient à nouveau pour un stage dans la même situation. Les personnes qui étaient encore en stage au moment de l'enquête n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

Il ressort de celle-ci que 91% environ des titulaires d'un master HEU (Droit compris ou non), 83% des titulaires d'un bachelor HES et 90% des personnes diplômées d'une HEP ayant effectué au moins un stage après leurs études referaient ce choix dans la même situation.

Taux de diplômés qui referaient un stage après les études selon le type de haute école (pourcentage par rapport aux diplômés ayant effectué un stage)

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2016 et 2018

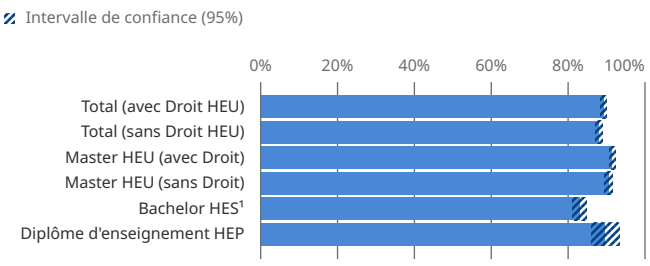

[1] Pour les domaines d'études Psychologie appliquée, Musique, arts de la scène et autres arts et Sport, les diplômes de master ont été inclus au lieu des diplômes de bachelor.

État des données: 13.10.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03.17
© OFS 2025

La part des personnes qui referaient le même choix était la plus élevée chez les personnes ayant décroché un master HEU en Médecine et en pharmacie (96%) et la plus basse (87%) chez celles titulaires d'un master HEU en Sciences techniques (voir AT 3 en annexe). On ne constate pas de différences significatives entre les domaines d'études HES ni entre les femmes et les hommes (voir AT4 en annexe).

2.2 Utilité des stages pour trouver un emploi

En plus de l'évaluation globale, il est intéressant de savoir quels bénéfices concrets les personnes diplômées ont retirés de leurs stages post-études. La question de savoir combien de personnes diplômées ont pu trouver un emploi grâce au stage post-études, voire ont reçu une offre d'emploi de la part de l'employeur auprès duquel elles ont fait ce stage est particulièrement intéressante du point de vue du marché du travail.

Parmi les personnes diplômées qui ont effectué un stage après leurs études, 67% ont déclaré que cela les avait aidées à trouver un emploi et 56% ont reçu une proposition d'embauche de leur employeur de stage. Les résultats ne changent pas de manière significative si l'on exclut les personnes diplômées en Droit. C'est pour les titulaires d'un master HEU que les stages post-études ont été les plus utiles pour trouver un emploi (avec Droit : 72% ; sans Droit : 70%), suivis des titulaires d'un bachelor HES (57%). Les stages se sont révélés un peu moins utiles pour les personnes diplômées d'une HEP : 37% seulement ont déclaré que leurs stages les avaient aidées à trouver un emploi. 44% ont reçu une offre d'emploi au terme de leur stage, contre 56% environ pour les titulaires d'un master HEU ou d'un bachelor HES.

Apports des stages après les études pour l'entrée dans la vie active selon le type de haute école (pourcentage par rapport aux diplômés ayant effectué un stage)

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2016 et 2018

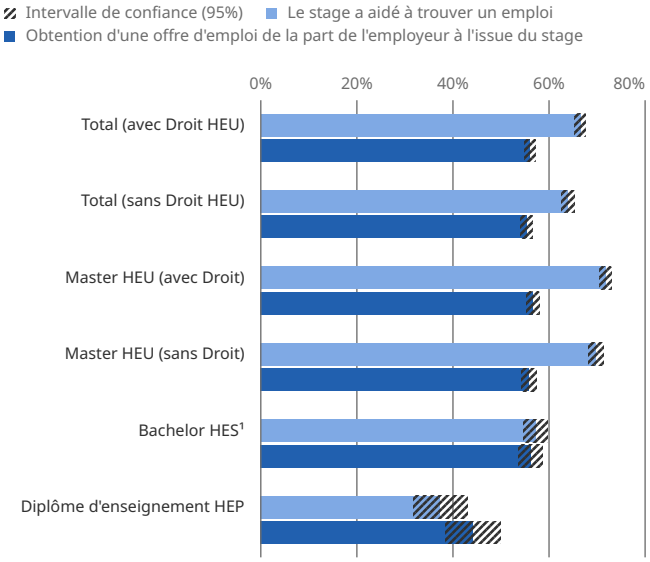

[1] Pour les domaines d'études Psychologie appliquée, Musique, arts de la scène et autres arts et Sport, les diplômes de master ont été inclus au lieu des diplômes de bachelor.

État des données: 13.10.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03.18
© OFS 2025

Parmi les titulaires d'un master HEU, les proportions de personnes ayant déclaré que leur stage post-études les avait aidées à trouver un emploi étaient les plus élevées dans les groupes de domaines d'études Sciences économiques (81%) et Droit (76%; voir AT3 en annexe). Les personnes diplômées en Sciences économiques ont en outre reçu plus souvent que la moyenne une proposition d'embauche de la part de leur employeur (70%). Le stage post-études s'est avéré nettement moins utile pour trouver un emploi pour les titulaires d'un master HEU des groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie (45%), Sciences exactes et naturelles (67%) et Sciences techniques (64%). Il ressort en outre que par rapport à la moyenne (57%), les titulaires d'un master HEU en Sciences humaines et sociales (51%) ont nettement moins souvent reçu une proposition d'embauche de la part de leur employeur. L'analyse a fait ressortir des différences sexospécifiques dans le groupe des Sciences techniques, où les stages post-études ont davantage aidé les hommes que les femmes trouver un emploi. Les hommes ont en outre plus souvent reçu une proposition d'embauche par leur employeur au terme de leur stage.

Les résultats concernant les titulaires d'un bachelor HES doivent être interprétés avec prudence en raison des larges intervalles de confiance (voir AT4 en annexe). Les titulaires d'un bachelor HES dans les domaines Chimie et sciences de la vie (70%) ou Économie et services (66%) étaient proportionnellement plus nombreux que la moyenne à trouver les stages post-études utiles pour décrocher un emploi. La part des personnes ayant trouvé un emploi au terme de leur stage était nettement plus faible chez les titulaires d'un bachelor HES des domaines d'études Santé (31%), Travail social (43%) et ceux d'un master HES en Musique, arts de la scène et autres arts (38%). La proportion de personnes qui se sont vu proposer un emploi par l'employeur à la fin de leur stage était inférieure à la moyenne chez les titulaires d'un master HES en Musique, arts de la scène et autres arts (32%) et parmi les titulaires d'un bachelor HES des domaines d'études Santé (34%) ou Agriculture et économie forestière (41%).

L'analyse fait ressortir des différences entre les sexes aussi bien dans le domaine d'études Chimie et sciences de la vie qu'en Économie et services. Parmi les personnes diplômées du domaine d'études Chimie et sciences de la vie, les hommes ont déclaré plus souvent que les femmes que le stage post-études leur avait été utile pour trouver un emploi. Chez les titulaires d'un diplôme en Économie et services, les femmes se sont vu proposer plus souvent que les hommes un emploi au terme de leur stage post-études.

2.3 Autres avantages des stages post-études

En début de carrière, le manque d'expérience professionnelle est souvent un désavantage dans la recherche d'un emploi[10]. Ce chapitre traite de l'utilité des stages pour acquérir de l'expérience professionnelle et des autres aspects positifs.

Autres avantages des stages post-études
Les personnes diplômées devaient indiquer si le fait d'avoir effectué un stage leur avait permis de se constituer un réseau professionnel, de développer de nouvelles compétences, d'utiliser les compétences acquises durant les études, d'acquérir une expérience professionnelle, d'apprendre à travailler de manière autonome ou de gagner en confiance. Elles pouvaient choisir plusieurs réponses.

Plus des trois quarts des personnes diplômées ont déclaré qu'elles avaient pu acquérir une expérience professionnelle et développer de nouvelles compétences au cours de leur stage post-études. Plus de la moitié ont indiqué avoir pu utiliser les compétences acquises pendant leurs études, gagner en confiance ou se créer un réseau professionnel pendant leur stage. Un peu moins de la moitié a en outre déclaré avoir appris à travailler de manière autonome.

Les titulaires d'un master HEU (Droit inclus ou non) ont évalué presque tous les aspects de manière plus positive que les titulaires d'un bachelor HES et les personnes diplômées d'une HEP. Ces dernières ont toutefois indiqué — dans la même mesure que les titulaires d'un master HEU (Droit inclus ou non) — avoir pu développer de nouvelles compétences et utiliser les compétences acquises pendant leurs études au cours de leur stage. Quant aux titulaires d'un bachelor HES, ils ont évalué aussi bien que ceux d'un master HEU (Droit mis à part) la possibilité d'utiliser pendant leur stage les compétences acquises durant leurs études.

Si les titulaires d'un master HEU de tous les groupes de domaines d'études ont cité en premier lieu comme bénéfices le fait d'avoir acquis de l'expérience professionnelle et développé de nouvelles compétences, ils n'ont pas tous évalué les autres aspects de la même manière (voir AT3 en annexe). Chez les titulaires d'un master HEU en Droit, la part des personnes ayant déclaré avoir pu acquérir de l'expérience professionnelle pendant le stage était nettement supérieure (94%) à la moyenne (89%). Cet aspect a en revanche moins souvent été mentionné par les titulaires d'un master HEU en Médecine et pharmacie (79%), en Sciences techniques (77%) et ceux du groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autre (80%). Les titulaires d'un master HEU en Sciences économiques (74%) ont moins pu tirer profit de leur stage pour développer de nouvelles compétences que l'ensemble des titulaires d'un master HEU (79%). Toujours parmi les titulaires d'un master HEU, seules les personnes diplômées en Droit (78%) ont pu profiter davantage que la moyenne (59%) de leur stage pour mettre en pratique les connaissances acquises durant leurs études.

[10] voir à ce sujet: Types de difficultés rencontrées lors de la recherche d'un emploi par les diplômés des hautes écoles — 2023 | Tableau | Office fédéral de la statistique (admin.ch)

Autres apports des stages après les études selon le type de haute école (pourcentage par rapport aux diplômés ayant effectué un stage)

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2016 et 2018

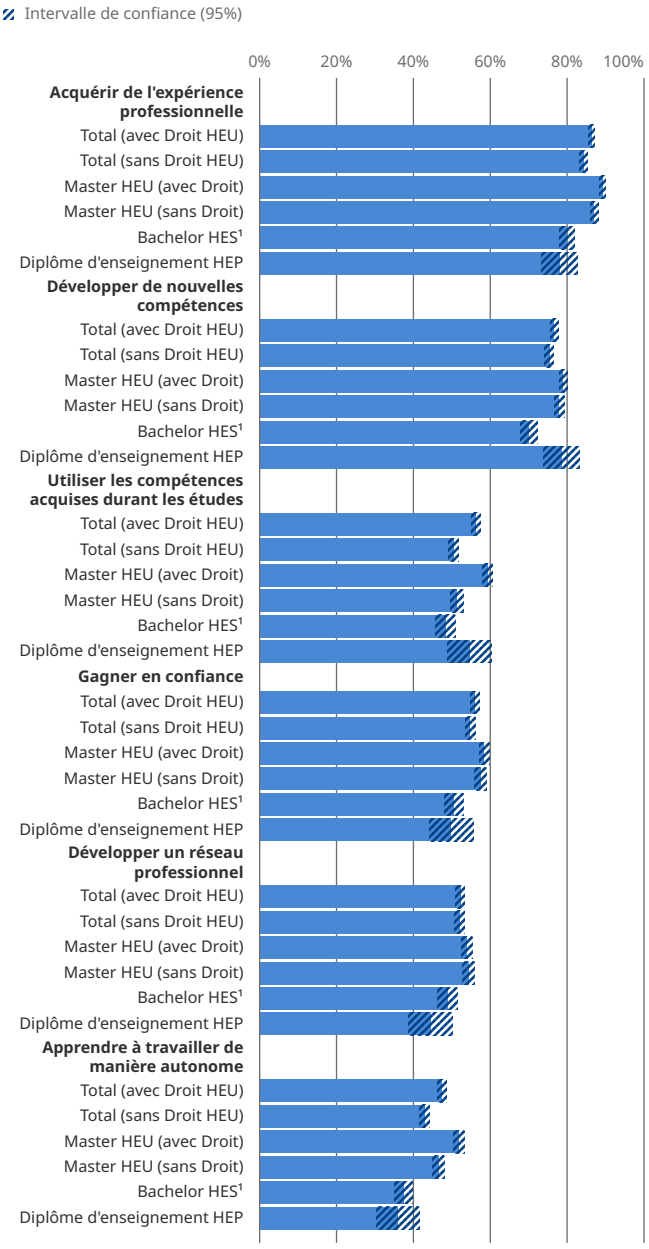

[1] Pour les domaines d'études Psychologie appliquée, Musique, arts de la scène et autres arts et Sport, les diplômes de master ont été inclus au lieu des diplômes de bachelor.

État des données: 13.10.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03.19
© OFS 2025

Les évaluations divergent également pour les autres aspects positifs des stages post-études: les titulaires d'un master HEU en Sciences exactes et naturelles (54%) et en Sciences techniques (50%) ont moins gagné en confiance grâce à leur stage que la moyenne (58%). Les personnes ayant obtenu leur master HEU en Sciences techniques (43%) ont en outre moins souvent pu se constituer un réseau professionnel que la moyenne (54%). La part des personnes ayant mentionné la possibilité d'apprendre à travailler de manière autonome était supérieure à la moyenne (52%) chez les titulaires d'un master HEU en Droit (64%), mais inférieure chez les personnes ayant obtenu un master HEU en Sciences exactes et naturelles (43%), en Médecine et pharmacie (37%) et en Sciences techniques (36%).

L'analyse fait par ailleurs ressortir des différences entre les sexes: parmi les personnes diplômées en Sciences exactes et naturelles, les hommes (58%) ont davantage pu utiliser les compétences acquises pendant leurs études que les femmes (48%). Dans le groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autre, les hommes ont gagné plus de confiance en eux (73%) et ont déclaré plus souvent avoir appris à travailler de manière indépendante (65%) que les femmes (respectivement 49 et 35%). Les femmes diplômées en Droit ont par ailleurs eu moins de succès dans la création d'un réseau professionnel (50%) que leurs homologues masculins (58%).

Pour les titulaires d'un bachelor HES également, l'évaluation des stages post-études fait apparaître quelques différences significatives entre les domaines d'études (voir AT4 en annexe): Les personnes diplômées en Agriculture et économie forestière ont évalué leurs stages de manière plus positive que la moyenne (respectivement 80 et 70%) en ce qui concerne l'acquisition d'une expérience professionnelle (98%) et le développement de nouvelles compétences (83%). Ce dernier aspect a en revanche nettement moins été mentionné par les titulaires d'un bachelor HES en Technique et IT (58%). Quant aux titulaires d'un bachelor HES en Économie et services (41%), ils ont moins souvent pu mettre en pratique les compétences acquises pendant leurs études que la moyenne (48%). Dans le domaine Architecture, construction et planification, le stage a été moins utile pour se créer un réseau professionnel (37%) que la moyenne (49%). Les femmes ont par ailleurs fait une évaluation nettement moins bonne de cet aspect (20%) que leurs homologues masculins (50%).

2.4 Récapitulatif

En résumé, les personnes diplômées évaluent positivement leurs stages post-études. La grande majorité réitérerait l'expérience dans la même situation. Les stages ont contribué à l'acquisition d'une expérience professionnelle et au développement de nouvelles compétences pour les trois quarts des personnes diplômées et ont aidé les deux tiers à trouver un emploi. Plus de la moitié des personnes qui ont fait un stage après l'obtention de leur diplôme ont indiqué avoir reçu une proposition d'embauche, avoir pu mettre en pratique les compétences acquises dans le cadre de leurs études, gagner en confiance ou se créer un réseau professionnel. L'analyse a tout de même mis en lumière des différences d'appréciation selon le type de haute école, le domaine d'études et le sexe.

3 Stage, insertion professionnelle et carrière

Ce chapitre a pour objectif de comparer la situation professionnelle des diplômés qui ont réalisé un stage avec celle des personnes qui n'ont pas fait de stage. Pour ce faire, l'analyse porte sur la situation 5 ans après l'obtention du diplôme et met le focus sur six indicateurs du marché du travail, à savoir :

- Le chômage (au sens du BIT)
- L'occupation d'un emploi à durée déterminée
- L'adéquation de l'emploi au niveau de formation (adéquation verticale)
- L'adéquation de l'emploi au contenu de la formation (adéquation horizontale)
- La position dans la hiérarchie (occupation d'un poste de cadre)
- Le revenu (annuel brut standardisé)

La situation professionnelle des diplômés pouvant être corrélée à une pluralité de facteurs et non uniquement à la réalisation d'un stage après les études, les analyses se basent sur une approche multivariée, qui permet de tenir compte simultanément de variables explicatives susceptibles d'influencer l'insertion sur le marché du travail. Cette méthode permet ainsi d'isoler la relation entre la réalisation d'un stage après la fin des études et chaque indicateur de la situation professionnelle, tout en gardant constantes les autres variables du modèle qui, potentiellement, peuvent également avoir un effet sur les différents aspects de l'insertion professionnelle étudiés.

L'objectif ici est de montrer la relation entre le stage après la fin des études et les différents indicateurs de la situation professionnelle et non d'identifier un lien de causalité. Ainsi, seules les relations observées entre le stage après la fin des études et les différents indicateurs sont présentées graphiquement et commentées. Les modèles complets avec l'ensemble des facteurs explicatifs considérés sont disponibles en annexe (AT 5–AT 8 en annexe).

Les résultats des analyses sont présentés de manière séparée pour les HEU d'une part et les HES/HEP d'autre part. Pour chacun de ces deux groupes, six modèles de régression ont été calculés au total (un par indicateur). Les facteurs pris en compte dans les modèles sont présentés dans le tableau T 1.[11]

Régression logistique/linéaire et liens de causalité
Les analyses du revenu ont été réalisées au moyen de modèles de régression linéaire. Pour les autres indicateurs de la situation professionnelle, des régressions logistiques ont été effectuées. Les résultats des régressions logistiques sont présentés sous forme d'effets marginaux moyens, qui indiquent dans quelle mesure la probabilité prédite par la régression logistique dans la catégorie d'une variable donnée diffère de la probabilité dans la catégorie de référence. Les analyses multivariées renseignent sur la relation statistique entre les indicateurs de la situation professionnelle et les facteurs considérés, mais ne permettent pas de tirer des conclusions sur les liens de causalité. Des modèles séparés sont calculés pour les masters HEU et les bachelors HES/diplômes HEP, car il existe des différences dans les variables prises en compte pour les deux populations (p. ex. catalogue des domaines d'études). Les diplômés occupant un poste de stage au moment de l'enquête ont été exclus de l'analyse.

3.1 Titulaires d'un master HEU

Les analyses de régression montrent que cinq ans après l'obtention du diplôme, la situation professionnelle des personnes qui ont fait un stage après la fin des études diffèrent en partie de celle des diplômés qui n'en ont pas fait. En effet, par rapport aux personnes qui n'ont pas fait de stage après les études, les

Master HEU – Effets estimés[1] de la réalisation d'un stage après la fin des études sur différents indicateurs de la situation professionnelle

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2016 et 2018

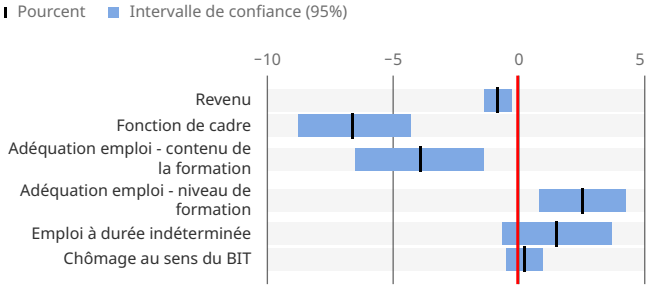

Exemple de lecture: Pour les personnes qui ont fait un stage après les études, la probabilité d'occuper un poste de cadre cinq ans après l'obtention du diplôme est 7 points de pourcentage inférieure à celle des personnes qui n'ont pas fait un stage. La ligne rouge correspond à la catégorie de référence, les lignes noires et leur écart-type correspondent à la catégorie des personnes qui ont fait un stage après leurs études.

[1] Pour le revenu, la valeur présentée correspond au coefficient dérivé d'une régression linéaire avec le logarithme du revenu comme variable dépendante. Pour les autres indicateurs, les valeurs correspondent aux effets marginaux moyens calculés à partir des coefficients estimés par le modèle de régression logistique.

État des données: 13.10.2025 gr-f-15.11.03.20
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA) © OFS 2025

[11] Pour le calcul du modèle de régression logistique, ont été retenues d'une part des variables de contrôle mentionnées dans la littérature, telles que le sexe, l'âge, la parentalité, l'origine sociale ou encore l'expérience professionnelle (voir par exemple Cerulli-Harms, 2017) et d'autre part des variables incontournables dans le cadre d'analyses portant sur la population des diplômés des hautes écoles suisses, telles que le lieu de scolarisation, le type de haute école ou encore le groupe de domaines d'études.

Population, méthode et facteurs utilisés **T1**

Indicateurs		Chômage au moment de l'enquête	Exercice d'un emploi à durée indéterminée	Adéquation de l'emploi au niveau de formation	Adéquation de l'emploi au contenu de la formation	Occupation d'un poste de cadre	Revenu annuel brut standardisé
Population		Diplômés actifs	Diplômés qui exercent un emploi				
Approche méthodologique		Régression logistique					Régression linéaire
Facteurs en lien avec les études	Domaine d'études	x	x	x	x	x	x
	Note finale (moyenne)	x	x	x	x	x	x
	Études en cours d'emploi (uniquement HES)	x	x	x	x	x	x
Facteurs en lien avec la situation après les études	*Réalisation d'un stage après la fin des études*	*x*	*x*	*x*	*x*	*x*	x
	Grande région du lieu de domicile	x	NA	NA	NA	NA	NA
Facteurs socio-démographiques	Âge	x	x	x	x		x
	Sexe	x	x	x	x	x	x
	Parentalité		x	x	x	x	x
	Lieu de scolarisation	x	x	x	x	x	x
	Plus haut niveau de formation des parents	x	x	x	x	x	x
Facteurs en lien avec l'expérience professionnelle	Expérience professionnelle avant ou pendant les études (avec vs sans lien avec les études)	x	x	x	x	x	x
Facteurs liés au marché du travail	Secteur d'activité	NA					x
	Grande région du lieu de travail	NA					x

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes

© OFS 2025

titulaires d'un master HEU ayant opté pour le stage ont 6,6 points de pourcentage de chances en moins d'occuper un poste de cadre et 3,9 points de pourcentage de chances en moins d'occuper un emploi correspondant au contenu de leur formation. Leur revenu est en outre légèrement moindre, avec une différence de l'ordre de 0,8%. À l'inverse, elles ont une probabilité plus élevée de d'occuper un poste correspondant à leur niveau de formation (+2,5 points de pourcentage). On n'observe en revanche pas de différences entre les deux groupes en ce qui concerne l'occupation d'un poste à durée indéterminée ou le chômage. La même analyse réalisée sans les diplômés en Droit présente des résultats identiques, à l'exception de l'indicateur relatif à l'adéquation de l'emploi au niveau de formation où, bien que la tendance soit la même, la différence observée entre les deux groupes n'est plus significative.

3.2 Bachelor HES / Diplôme HEP

Parmi les diplômés HES/HEP, il n'y a pas de différence entre les personnes ayant effectué un stage après les études et celles n'en ayant pas fait en ce qui concerne le chômage au sens du BIT et l'adéquation de l'emploi au niveau de formation. En revanche, les personnes qui ont fait un stage ont un revenu plus faible (–1,7%), une moindre probabilité d'occuper un poste de cadre (–3,3 points de pourcentage), un emploi correspondant au contenu de leur formation (–7,4 points de pourcentage) ou d'occuper un emploi à durée indéterminée (–5,4 points de pourcentage).

Bachelor HES[1]/ Diplôme HEP – Effets estimés[2] de la réalisation d'un stage après la fin des études sur différents indicateurs de la situation professionnelle

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2016 et 2018

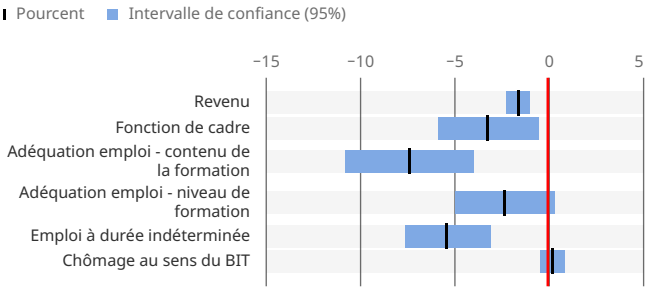

Exemple de lecture: Pour les personnes qui ont fait un stage après les études, la probabilité d'occuper un poste de cadre cinq après l'obtention du diplôme est 3 points de pourcentage inférieure à celle des personnes qui n'ont pas fait de stage. La ligne rouge correspond à la catégorie de référence, les lignes noires et leur écart-type correspondent à la catégorie des personnes qui ont fait un stage après leurs études.

[1] Pour les domaines d'études Psychologie appliquée, Musique, arts de la scène et autres arts et Sport, les diplômes de master ont été inclus au lieu des diplômes de bachelor.
[2] Pour le revenu, la valeur présentée correspond au coefficient dérivé d'une régression linéaire avec le logarithme du revenu comme variable dépendante. Pour les autres indicateurs, les valeurs correspondent aux effets marginaux moyens calculés à partir des coefficients estimés par le modèle de régression logistique.

État des données: 13.10.2025
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

gr-f-15.11.03.21
© OFS 2025

3.3 Résumé

Les résultats des analyses laissent entrevoir une situation légèrement moins favorable cinq ans après la fin des études pour les personnes qui ont réalisé un stage après l'obtention de leur diplôme. Les différences observées restent toutefois relativement faibles comparativement à d'autres facteurs intégrés dans les modèles (voir AT 5, AT 6, AT 7 et AT 8 en annexe). D'autre part, même si d'autres analyses sur cette question présentent des résultats similaires[12], certaines ont également montré que les différences entre ces deux groupes tendent à s'atténuer, puis à disparaître avec le temps[13].

[12] 12 OFS, 2007

[13] 13 Cerulli-Harms, 2017

A1 Remarques méthodologiques

Population étudiée
Cette publication repose sur les données groupées des deuxièmes enquêtes réalisées auprès des personnes diplômées en 2016 et en 2018, interrogées respectivement en 2021 et en 2023 sur leur situation professionnelle.

Ses résultats se limitent aux titulaires d'un master d'une haute école universitaire (HEU), aux personnes diplômées d'une haute école pédagogique (HEP) ayant obtenu un diplôme d'enseignement (diplôme, bachelor, master) et aux titulaires d'un bachelor d'une haute école spécialisée (HES), étant donné que l'entrée dans la vie professionnelle se fait principalement après l'obtention de ces titres. Le diplôme de bachelor des hautes écoles spécialisées en Psychologie appliquée, en Musique, arts de la scène et autres arts ainsi qu'en Sport n'étant généralement pas des titres qualifiant pour l'exercice d'une profession, les personnes concernées ont été exclues de l'analyse, alors que les titulaires d'un master dans ces domaines d'études ont été retenus pour les analyses. La population étudiée ne comprend pas non plus les titulaires d'un bachelor ayant entamé des études de master après l'obtention de leur titre. Elle n'inclut pas non plus les personnes diplômées d'une haute école qui résidaient ou travaillaient à l'étranger au moment de l'enquête, l'analyse concernant uniquement la Suisse. Il se peut toutefois qu'une certaine partie des stages aient été effectués à l'étranger.

Déroulement de l'enquête et taux de réponse
La phase pilote des deuxièmes enquêtes a eu lieu de janvier à février en 2021 et en 2023. L'enquête principale s'est déroulée les mêmes années entre avril et juin. Le taux de réponse des personnes contactées était d'environ 75%.

Questionnaire
Le questionnaire est disponible sur Internet https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/enquetes/ashs.html. Ce rapport repose principalement sur les réponses aux questions: C32, C33a/b, C34, C35, C36 et C37.

Préparation, pondération et imputation des données
Les réponses obtenues ont fait l'objet d'un contrôle de plausibilité (validité et cohérence) dans le cadre du processus de préparation statistique des données. Les observations pour lesquelles les réponses aux questions en lien avec les stages après les études étaient lacunaires ont été exclues de l'analyse.

L'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles est certes une enquête exhaustive, mais sa participation est facultative, de sorte que ses résultats ne sont pas complets pour l'ensemble de la population étudiée. Les données sont pondérées sur la base de caractéristiques connues de la population de base (p. ex. haute école, domaine d'études, niveau d'examen) selon le système d'information universitaire suisse et le cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH). Des probabilités de réponse sont estimées à cette fin pour différents sous-groupes pertinents et les poids qui en résultent sont calibrés sur la base des fréquences marginales connues pour la population étudiée. L'intégration des pondérations ainsi calculées permet d'estimer des résultats pour l'ensemble de la population étudiée.

Afin de pouvoir proposer des indicateurs du marché du travail de meilleure qualité, les valeurs manquantes ou les valeurs extrêmes (détectées au moyen de modèles de régression) de certaines variables centrales ont été imputées au moyen de la méthode du plus proche voisin. Les caractéristiques liées à l'activité professionnelle elle-même (p. ex, la position professionnelle et l'adéquation), mais aussi le domaine d'études et le sexe ont servi à déterminer les donneurs des valeurs à imputer.

Précision des fréquences relatives et valeurs moyennes
Afin d'informer sur la qualité de l'estimation de fréquences relatives (%), la moitié de la longueur de l'intervalle de confiance de 95% (+/–) autour de la valeur estimée est indiquée dans les tableaux.

Effets marginaux moyens
Pour chaque facteur pris en compte, les résultats sont présentés sous forme d'effets marginaux moyens. Ces effets correspondent à l'écart de probabilité, par rapport à la catégorie de référence (ne pas avoir effectué de stage après les études). Ils sont indiqués en points de pourcentage, avec un intervalle de confiance de 95%. En d'autres termes, les effets marginaux moyens indiquent comment la probabilité d'un événement varie pour l'indicateur étudié.

A2 Définitions

Adéquation de l'emploi au niveau de formation
Pour déterminer l'adéquation au niveau de formation, la question posée aux personnes salariées professionnellement actives était: «Un diplôme d'une haute école était-il exigé par votre employeur actuel pour votre activité?». Celle posée aux personnes ayant le statut d'indépendant: «Un diplôme d'une haute école est-il nécessaire à l'exercice de votre activité?».

L'adéquation au niveau de formation renseigne sur la proportion de personnes diplômées dont l'activité professionnelle requiert un titre d'une haute école.

Adéquation de l'emploi au contenu de la formation
Cet indicateur montre dans quelle mesure l'activité professionnelle exercée correspond aux qualifications professionnelles acquises au cours de la formation au degré tertiaire. Les réponses possibles allaient de 1 (pas du tout) à 5 (dans une très large mesure) sur une échelle de Likert.

Les réponses 4 ou 5 renvoient à une forte adéquation aux qualifications professionnelles.

Contrat à durée déterminée
Les personnes salariées ont été réparties en deux catégories selon le type de contrat de leur activité principale: contrat à durée déterminée ou contrat à durée indéterminée. Les personnes ayant le statut d'indépendant n'ont pas été prises en compte.

Personnes au chômage au sens du BIT
Sont considérés comme chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence, qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et qui étaient disponibles pour travailler.

Cette définition est conforme aux recommandations du Bureau international du travail (BIT), de l'OCDE et à la définition d'EUROSTAT.

Fonction dirigeante
Les personnes diplômées auxquelles d'autres personnes sont directement ou indirectement subordonnées ou qui sont membres de la direction ou du conseil de direction sont considérées comme ayant une fonction dirigeante.

A3 Bibliographie

OFS (2023): *Les stages durant les études. Rapport thématique de l'enquête 2020 sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants.* Neuchâtel.

Cerulli-Harms, Annette (2017): *Generation Internship: The Impact of Internships on Early Labour Market Performance.* IZA Discussion Paper No. 11163

OFS (2007): *Génération précaire – mythe ou réalité? Une analyse empirique des enquêtes auprès des nouveaux diplômés de 1991 à 2005.* Neuchâtel.

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: absolventen@bfs.admin.ch
Petra Koller, OFS, tél +41 58 463 64 26
Alain Weiss, OFS, tél +41 58 463 68 21

Rédaction: Petra Koller, OFS; Alain Weiss, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Éducation et science

Langue du texte original: allemand, français

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: Publishing et diffusion PUB, OFS

Graphiques: Publishing et diffusion PUB, OFS
Vous trouverez également les graphiques en version interactive dans notre catalogue en ligne.

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2025
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 2370-2500

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030